

**Formation du samedi 25 mai 2019 à Talence**

**a) L'entraide judiciaire au sein de l'Union européenne et la décision d'enquête européenne (DEE)**

**b) Le mandat d'arrêt européen (MAE)**



**Louis BAUCHER**, président de l'UNETICA, pendant son allocution d'ouverture

**Tânia CEREO-MARQUES**, co-responsable UNETICA de Bordeaux, modératrice

**Clémentine CHOVIN**, vice-présidente en charge de l'instruction, tribunal de grande instance de Bordeaux



**Philippe VIQUE**, substitut général près la cour d'appel de Bordeaux, a présenté le mandat d'arrêt européen



**Clémentine CHOVIN** pendant son exposé sur l'entraide judiciaire au sein de l'UE et la décision d'enquête européenne

Cette formation, qui précédait l'assemblée générale de l'UNETICA, a réuni 72 participants.

